

UFR	LCE
MENTION	Etudes européennes et internationales
Capacité d'accueil globale de la mention en M2	35

NB : Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes <https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-masters-505155.kjsp>

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-07 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Etudes européennes et internationales
Intitulé parcours-type (PT) :	Affaires russes et post-soviétiques
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : EEI, parcours Affaires russes et post-soviétiques
	Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : -Solide maîtrise de la langue russe/de la civilisation russe ou des Etats post-soviétiques/d'une formation solide en sciences humaines et sociales et une forte motivation à se spécialiser en études russes et post-soviétiques
	En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Stages/séjours passés en Russie ou dans un Etat post-soviétique
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-masters-505155.kjsp
Dates de dépôt des candidatures	Ouverture : 23/03/2018 Fermeture : 24/05/2018